



Raccordement tout à l'égout

Par **Grognards**, le **08/02/2010 à 18:39**

Bonjour,

Notre ville pense construire sur notre terrain de boules des toilettes. Cela nécessite un raccordement au tout à l'égout dans une copropriété. La ville peut elle exercer un droit de servitude ou d'expropriation.

Par avance merci pour votre réponse.